Beauvechain

Beauvechain, Hamme-Mille, L'Ecluse, Nodebais, Tourinnes-la-Grosse



Editorial

Sommaire

VIE POLITIQUE & CITOYENNETÉ
Conseil communal3
Conseil du CPAS4
Conseil Consultatif Communal
des Aînés4
Passeur de mémoire4
Lutte contre la violence faite aux femmes5
ienimes
CADRE DE VIE
Mobilité5
Développement rural6
Nouveau : collecte des encombrants .7
Parcs à conteneurs8
Collecte des bâches agricoles8
Prêt Vert8
Environnement9
VIE PRATIQUE
VIE PRATIQUE ONE9
ONE9
ONE

Agenda...... 15

Mot du Bourgmestre

Ce 15 décembre, le conseil communal a approuvé le budget de la commune pour l'année prochaine.

Il se caractérise par un strict équilibre budgétaire avec comme ligne de force une taxation directe et indirecte parmi les plus basses de Wallonie, un endettement particulièrement réduit et des investissements conséquents réalisés sur les fonds propres.

L'avenir pourrait s'avérer plus sombre et les défis à relever plus nombreux car les mesures envisagées par divers niveaux de pouvoir ne seront pas sans conséquence pour les finances des communes.

Ainsi, au niveau de l'Europe, une nouvelle obligation comptable, la norme SEC, risque d'entraîner une réduction considérable des capacités de financement des investissements futurs.

Par ailleurs, la politique que semble vouloir mener l'Etat fédéral ne sera pas neutre pour les finances locales : l'impôt des sociétés étendu à certaines intercommunales entraînera une diminution des dividendes, le financement insuffisant des zones de police et demain de la future zone de secours qui regroupera les services d'incendie du Brabant wallon devra être compensée par les communes tout comme l'exclusion de certaines catégories d'allocataires sans compensation financière de couverture du minimum vital aura pour corollaire l'augmentation des charges des Centres Publics d'Action sociale.

Finalement, certaines orientations de la Région wallonne qui porteraient sur la réduction de divers subsides ou sur l'obligation d'atteindre un quota de logements publics de 10 % pour chaque entité communale sous peine d'astreinte financière suscitent, principalement chez les mandataires des petites communes, de vives inquiétudes.

Nous nous employons, dès à présent, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de nos dépenses et recettes à répondre à ces défis afin d'assurer avec toute l'efficacité voulue un service public de proximité répondant aux besoins locaux.

Marc Deconinck, Bourgmestre

Vie Politique & Citoyenneté

Conseil communal

MARC DECONINCK – Bourgmestre État civil, Police, Affaires générales, Développement Rural, Finances. Rue du Broux, 20 – 1320 BEAUVECHAIN

Tél. : 010 86 72 97 GSM : 0475 49 32 40

Mail: bourgmestre@beauvechain.be



CAROLE GHIOT – *Première échevine* Enseignement et Culture.

Rue du Culot, 49 – 1320 Tourinnes-l-G

Tél. : 010 86 75 95 GSM : 0476 22 86 90

Mail: carole.ghiot@hotmail.com



ISABELLE DESERF – *Echevine* Sport, Enfance, Jeunesse, Temps Libre.

Rue du Culot, 3 – 1320 Tourinnes-l-G

Tél. : 010 24 72 07 GSM : 0477 60 59 72

Mail: isabelledeserf@hotmail.com



BRIGITTE WIAUX – Echevine

Aînés et Relations intergénérationnelles, Cadre de vie et Citoyenneté, Développement Durable

Rue du Chabut, 14 – 1320 Hamme-Mille Tél. : 010 86 66 60 - GSM : 0473 29 46 61

Mail: brigitte.wiaux@skynet.be



RAYMOND EVRARD – *Echevin* Travaux publics, Agriculture, Mobilité et Sécurité routière.

Chemin Jacotia, 14 - 1320 NODEBAIS

Tél.: 010 86 60 69

Mail: raymond.evrard@icloud.com



LUC GATHY – *Président du CPAS* Cohésion sociale et égalité des chances. Rue des Acacias, 12 – 1320 NODEBAIS

Tél. : 010 86 00 06 GSM : 0475 52 53 01 Mail : luc.gathy@skynet.be



Les conseillers

JOSÉ DEGREVE

Chemin des Prés, 12A - Nodebais

Tel.: 010 86 08 01 GSM: 0474 40 44 04

MARIE-JOSÉ FRIX

Rue de Mélin, 32 - Beauvechain

Tél.: 010 86 64 78 GSM: 0496 71 81 03 Mail: alicfrix@voo.be

FREDDY GILSON

Rue des Brasseries, 1 Tourinnes-la-Grosse Tél.: 010 86 71 85

BENJAMIN GOES

Rue Auguste Goemans, 11

Hamme-Mille GSM: 0494 92 70 11

Mail: benjamingoes@hotmail.com

ANDRÉ GYRE

(Président du Conseil communal) Rue de Beauvechain, 42 – Beauvechain

Tél.: 010 86 61 31 GSM: 0475 36 38 15 Mail: andregyre@skynet.be.

MONIQUE LEMAIRE-NOËL

Rue René Ménada, 16 – Hamme-Mille

Tél.: 010 86 03 90 GSM: 0477 36 49 79 Mail: monique.noel@live.be

LIONEL ROUGET

Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 25 Beauvechain - Tél. : 010 60 91 49

GSM: 0478 48 16 71

Mail : rouget.lionel@gmail.com

FRANCOIS SMETS

Rue des Vallées, 18 - Beauvechain

GSM: 0475 95 00 35

Mail: francois.smets@mutsoc.be

ANNE-MARIE VANCASTER

Rue Longue, 117 - Beauvechain

GSM: 0497 31 42 25

Mail: amvancaster@yahoo.fr,

PIERRE FRANCOIS (ECOLO)

Chemin des Sœurs, 12A - Nodebais

GSM: 0489 44 83 37

Mail: pierre.francois@akiliso.org

SISKA GAEREMYN (ECOLO)

Rue du Pré de Litrange, 7

Hamme-Mille Tél. : 0486 50 30 28

CLAUDE SNAPS (Intérêts Communaux)

Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 1

Beauvechain

Le Conseil du CPAS

LUC GATHY (PRÉSIDENT)

Rue des Acacias, 12 – Nodebais Tél. : 010 86 00 06

GSM: 0475 52 53 01 Mail: luc.gathy@skynet.be

IÉRÔME COGELS

Rue Jules Coisman, 49B - Hamme-Mille

Tél.: 0499 45 74 50

JOSÉ DEGREVE

Chemin des Prés, 12 A - Nodebais

Tél. : 010 86 08 01 **CATHERINE EVRARD**

Rue Longue, 118 - Beauvechain

Tél.: 0486 79 91 32

ANDRÉ GYRE

Rue de Beauvechain, 42 Tourinnes-la-Grosse Tél.: 0475 36 68 15

CHANTAL LAHAYE

Rue René Ménada, 64 - Hamme-Mille

Tél.: 010 86 08 56

ANNE-MARIE VANCASTER

Rue Longue, 117 - Beauvechain

Tél.: 010 86 16 01

BRUNO VAN DE CASTEELE

Rue du Petit Paradis, 4 – Hamme-Mille

Tél.: 010 86 00 89

THIBAULT VAN ROY

Rue de Mollendael, 18 - Beauvechain

Secrétariat :

Kathleen Ways – 010 86 83 42 secretairecpas@beauvechain.be

Assistantes sociales:

Caroline Choulet – 010 86 83 40 chouletcpas@beauvechain.be Géraldine Henry – 010 86 83 43 henrycpas@beauvechain.be

<u>Collaboratrice (allocations de chauffage) :</u> Nathalie Rotsaert – 010 86 83 44 aidessociales@beauvechain.be

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Un Conseil Consultatif Communal des Aînés (C.C.C.A.) a récemment été constitué. Les missions du C.C.C.A. sont entre autres :

- examiner la situation des aînés, du point de vue moral, matériel et culturel,
- suggérer, favoriser et appuyer toute initiative qui contribue à la promotion et à la défense du bien-être moral et social, économique et culturel des aînés,
- contribuer à la valorisation des aînés dans la société et tendre à leur intégration effective dans la vie communautaire,



- faire connaître les aspirations et les droits des aînés,
- faire prendre conscience aux aînés du rôle qui leur revient dans la commune et dans la société en suscitant chaque fois cela est possible, leur participation.

Il est composé de 11 membres (10 effectifs et un suppléant):

- Monsieur Clerens Marc
- Monsieur Evrard Raymond
- Madame Gyre-Libert Liliane
- Madame Henry Lucette
- Madame Mandy Marie-Paule
- · Madame Plapied Fracine
- Monsieur Rouget Stéphane
- · Madame Vanderwegen Marcelle
- Madame Van Reyn Jacqueline
- Monsieur Xhauflair Jean-Pierre
- Madame Martens Françoise (membre suppléant)

Passeur de mémoire

1914 – 1918 Beauvechain dans la tourmente

Le dimanche 9 novembre dernier a eu lieu le vernissage de l'exposition communale « 1914 – 1918 Beauvechain dans la tourmente » dans la salle du conseil communal. Parmi les premiers visiteurs, le ministre André Flahaut, le chef de la Défense, le général aviateur Gérard Van Caelenberge, Mathieu Michel, président du collège provincial, etc. Près de 250 personnes avaient fait le déplacement pour venir admirer les 12 panneaux retraçant la vie de nos concitoyens, au travers du parcours de quelques habitants et de situations vécues par la population. Par ailleurs, un livre de 128 pages abondamment illustré reprend en les développant les thèmes de l'exposition. C'est tout un pan de l'histoire douloureuse que l'on a pu redécouvrir et se réapproprier. Cette brochure a été éditée en 1000 exemplaires et distribuée jusqu'à épuisement aux visiteurs de Beauvechain.

Le jeudi 25 novembre, 151 enfants de l'entité, soit les élèves de cinquième et sixième primaire des écoles de la commune, ont pris le temps de découvrir l'exposition « 1914 – 1918 Beauvechain dans la tourmente ». Introduite par le Bourgmestre, la visite guidée s'est poursuivie en collaboration avec le Centre Culturel de la vallée de la Néthen et Jean-Paul Deprez.



Lutte contre la violence faite aux femmes

Le 25 novembre dernier a eu lieu la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes.

La lutte contre les violences intrafamiliales et la violence contre les femmes est une priorité que l'on retrouve dans le Plan national de sécurité 2012-2015. Tous les niveaux de pouvoir sont concernés par cette problématique et tous doivent augmenter leurs efforts pour lutter contre ce fléau.

Les parquets ont ouvert en 2010 50.094 nouveaux dossiers concernant les violences intrafamiliales, soit une hausse de près de 12 % en quatre ans. Mais cela ne signifie pas nécessairement que le nombre de cas augmente d'année en année. La hausse est sans doute due au fait que le sujet est moins tabou qu'avant.

En 2009, le numéro vert **0800 30 030** – Ecoute violence conjugale a été mis sur pied. Une initiative de la communauté française, de la Wallonie et de la COCOF dans le but d'apporter une aide à toute personne confrontée à la violence conjugale, qu'elle soit victime, témoin, professionnelle ou auteur. Ce n'est pas un numéro d'urgence.

Il ne fonctionne d'ailleurs que du lundi au samedi, entre 9 et 20 heures, c'est un numéro qui permet de recevoir des conseils et des informations de professionnels, en toute confidentialité. Depuis sa création, le numéro vert a reçu plus de 7.000 appels.



Dans deux cas sur trois, c'est la victime qui appelle.

Si vous êtes victime de violence intrafamiliale, appelez le numéro gratuit 0800 30 030 ou rendez-vous au bureau de police. La police de Beauvechain est accessible du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le vendredi de 17 h à 19 h (Place communale, 3 à 1320 Beauvechain – 010/23.27.77). En cas d'urgence, formez le 101.

Journée de la femme : 8 mars

Cadre de vie

Mobilité

Retards et stress liés aux embouteillages, problèmes de parking, coût du carburant, etc. Dans notre vie de tous les jours, la mobilité se résume souvent à un véritable casse-tête! Comment améliorer la mobilité dans notre intérêt à tous? En optant pour un autre mode de déplacement que la voiture individuelle. Plusieurs alternatives existent à Beauvechain : le covoiturage, la voiture partagée, les transports en commun, la marche, le vélo, etc. Ces choix peuvent aussi s'avérer très positifs pour notre portefeuille!



Le covoiturage : Divers points VAP (Voitures à Plusieurs) existent sur l'entité de Beauvechain. Ils sont reconnaissables par ce panneau. Pour plus d'informations, consultez le site internet www.vap-vap.be.

Les transports en commun: trois lignes TEC traversent l'entité de Beauvechain. La première, la ligne 18, relie Louvain à Jodoigne en passant par Hamme-Mille. La seconde ligne traversant la commune est la ligne 32 qui relie Hamme-Mille à Wavre. Enfin, la ligne 6 (Rapido Bus) relie Hamme-Mille à Louvain-la-Neuve et passe par Grez-Doiceau. Les plans et horaires de ces lignes sont disponibles sur le site Internet du TEC www.infotec.be.



Le vélo: le vélo n'a que des avantages: rapide, économique, bon pour la santé et non polluant. Il se combine aisément avec d'autres modes de transport. Pour les trajets de moins de 5 km, le vélo est imbattable!

La marche : mode de déplacement idéal pour les petits trajets.



Marcher de coûte rien, ne pollue pas et permet de faire de l'exercice. Marcher est également un plaisir. Des itinéraires de balades à travers la commune ont été établis et peuvent être consultés sur le site internet communal dans l'onglet Loisirs et Culture.

Vous avez des questions, vous rencontrez des problèmes par rapport à votre mobilité? Contactez le Conseiller en Environnement et Mobilité, Vincent Bulteau au 010/86.83.13 ou par mail à l'adresse environnement@beauvechain.be.

La commune de Beauvechain privilégie également l'aménagement de trottoirs dans toute l'entité. Récemment, des travaux le long de la rue de la Liberté à Nodebais ont été effectués. Ils ont été réalisés pour améliorer la sécurité des piétons et faciliter l'accès au cimetière. L'entreprise Mélin SA les a réalisé dans les temps et sans encombre.

Le développement rural

En 2012, le conseil communal a sollicité auprès du Gouvernement wallon, pour une durée de 10 ans, la poursuite de la politique de développement rural de la commune de Beauvechain.

Le Programme Communal de Développement Rural porte essentiellement, au travers de 38 projets, sur la cohésion sociale, la qualité du cadre de vie, la préservation de la nature et du patrimoine et le développement durable.

En fin d'année 2012 le Gouvernement wallon a marqué son accord sur ce programme ambitieux estimé à quelque 10.250.000 € d'investissement avec une mobilisation des fonds propres de la commune de l'ordre de quatre millions d'euros.

Où en est-on?

Le Gouvernement wallon a déjà marqué son accord ferme de subsidiation pour trois projets conséquents :

A L'Ecluse pour l'éco-rénovation d'un bâtiment industriel (ex-Van Brabant) en maison rurale, logement public et atelier rural. Le coût de restauration et viabilisation est estimé à 1.396.150€ (honoraires et tva compris) et la subsidiation à 900.000€. La demande de permis d'urbanisme devrait être introduite dans les semaines à venir et après adjudication publique les travaux pourraient débuter au 3e trimestre de l'année 2015.

A Hamme-Mille pour la création d'une maison multiservices, Chaussée de Louvain (ancien restaurant Couleur Café). Outre l'une ou l'autre salle à usage communautaire ce bâtiment devrait permettre, au rez-de-chaussée, d'accueillir, de jour, nos aînés. Les services de l'Agence Locale pour l'Emploi et notamment l'atelier de repassage seraient installés à l'étage. L'appartement existant serait rénové. Le coût de l'opération (hors acquisition − 600.000 €) est estimé à 800.000 €, l'intervention sur fonds propres de la commune devrait s'élever à 200.000 €. Le projet architectural définitif devrait être remis aux autorités locales pour fin janvier et le permis d'urbanisme élaboré pour le second trimestre de l'année. La mise en adjudication devrait intervenir à la fin de l'année.

<u>A Tourinnes-la-Grosse</u>, pour l'éco-rénovation d'anciens bâtiments paroissiaux, communaux et scolaires situés rue de la Bruyère-

Saint-Martin. Ce projet vise à créer, au centre de la commune, un lieu de rencontre fédérateur à triple fonction :

- mise à disposition des habitants du village de locaux communaux polyvalents et conviviaux qui répondent aux besoins de la vie associative (avec une garantie de neutralité et de pérennité de leur utilisation),
- développement d'un pôle d'éducation à la citoyenneté dont l'ambition est de permettre aux habitants de Beauvechain de mieux s'impliquer dans le système démocratique en faveur de l'intérêt général,
- aménagement d'un espace dédié à la mémoire locale. Ce centre d'information et d'animation accueillera et valorisera différents documents ou objets historiques ayant un fort ancrage local (archives, ouvrages, vidéos, photos, affiches, cartes postales, etc) collectés auprès des habitants. Le traitement et la mise en valeur des données rassemblées encourageront la compréhension et l'appropriation de l'histoire par tout un chacun ce qui renforcera le sentiment d'appartenance des habitants à leur commune de Beauvechain.

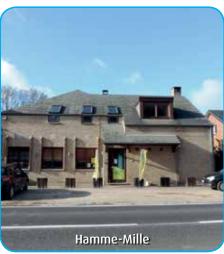
La volonté est clairement de créer un pôle d'animation qui sera le point de départ d'une série de démarches citoyennes. De nombreux liens sociaux devraient se tisser autour de ce lieu initiateur de multiples actions.

Avec l'achat du bâtiment, les rénovations envisagées ainsi que les honoraires, le coût estimé est de 1.330.000€ avec une intervention communale de 540.000€. En date du 4 décembre 2014, le Gouvernement wallon, reconnaissant l'originalité et la pertinence du projet, a marqué son accord pour participer à l'achat du bâtiment et au financement des rénovations envisagées.

Prochaines étapes :

- début 2015, lancement d'un appel public pour la désignation d'un auteur de projet,
- début 2016, demande de permis d'urbanisme et adoption d'un cahier des charges de rénovation.







NOUVEAU : collecte des encombrants à la demande

Le 27 octobre 2014, le Conseil communal a décidé qu'à partir de ce 1^{er} janvier 2015, Beauvechain procèdera au ramassage des encombrants à la demande en remplacement du système de collecte systématique au printemps et en automne.

Chaque citoyen peut faire enlever par l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) pour un maximum de 3 m³. Un forfait de 5 € par m³ incluant le transport des déchets vers le parc à conteneurs vous sera demandé. La perception se fait sur place en votre présence.

Les avantages de ce nouveau système sont multiples :

- Il donne accès à un ramassage chaque semaine au lieu de 2 fois par an, ce qui peut être utile pour ceux qui déménagent, achètent une nouvelle literie, de nouveaux équipements électriques...
- Il permet à ceux qui n'ont pas de véhicule de bénéficier du transport par les soins de l'IBW.
- Il évite de voir des amoncellements d'encombrants sur les trottoirs, dont certains étant non-conformes, ne sont pas collectés et jonchent les accotements pendant de longues périodes.
- Il élargit la gamme de déchets qui peuvent être collectés aux déchets d'équipements électriques et électroniques, pneus et grands objets inertes (lavabo...) qui n'étaient pas acceptés auparavant.
- Les encombrants collectés sont acheminés au parc à conteneurs où ils sont triés en vue de suivre la filière de recyclage la plus adaptée et la plus respectueuse de l'environnement. Jusqu'à l'heure actuelle, l'ensemble des encombrants collectés sont incinérés...

Sont acceptés

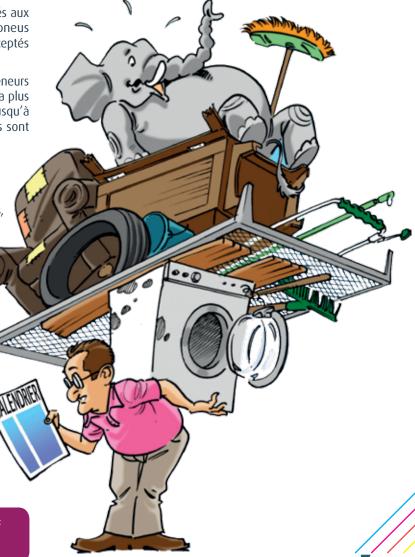
- ✓ Grands objets en métal (bassines, meubles, tables, chaises, vélos, etc.)
- ✓ Grands objets en plastique (bassines, meubles, tables, chaises, gouttière en PVC, etc.)
- ✓ Grands objets en bois (meubles, portes, chaises, châssis, meubles en rotin, etc.)
- Matelas, sommiers, moquettes, tapis, fauteuils, divans, lavabo...
- ✓ Verres plats (miroirs, vitres, carreaux, etc.) (à bien emballer, pensez aux chargeurs!)
- ✓ Souches, troncs d'arbres et branches de plus de 15 cm de diamètre
- Pneus
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (machine à laver, ordinateur...)

Inscription pour la collecte d'encombrants à la demande : Intercommunale du Brabant Wallon, numéro vert : 0800/49 057, valmat@ibw.be

Sont exclus:

- Les immondices (y compris la frigolite)
- X Les papiers/cartons PMC Verre
- X L'amiante-ciment (eternits, etc)
- Les briquaillons,...
- Les déchets verts (tontes de pelouse, tailles de haies, petites branches de moins de 15 cm de diamètre, etc.)
- X Les déchets spéciaux (pots de peinture, extincteurs, tubes néon...)
- X Les bonbonnes de gaz

Sont également exclus, tous les déchets d'origine professionnelle et industrielle!



Carrefour de la Chise, 1315 Incourt Tél.: 010 84 34 52

Parc à conteneurs

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, emballages PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre transparent, encombrants, déchets verts, inertes, métaux piles, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huiles de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres verres plats et pots de fleur.

Maximum 2 m³ par visite et 5 m³ par mois!

HORAIRE D'HIVER:

du 1/11 au 31/03 : du lundi au samedi de 10 h à 17 h 15

HORAIRE D'ÉTÉ:

du 1/04 au 31/10 : du lundi au vendredi de 11h à 18h 15 et le samedi de 10h à 17h 15.

JOURS DE FERMETURE:

les dimanches et jours fériés légaux.

Collecte bâches agricoles

Semaine de collecte des bâches agricoles : mi-juin 2015

Consignes à respecter

Pour garantir un recyclage de qualité, nous vous demandons de respecter les instructions suivantes :

- Sont acceptées les bâches rétractables d'ensilage et les films étirables d'enrubannage en plastique uniquement;
- Ceux-ci doivent être brossés et/ou lavés au jet d'eau de manière à retirer les autres matières (ficelles, fils de fer, boue, ...);
- Les ballots ne doivent pas dépasser 25kg;
- Les ficelles à ballot ne sont pas reprises.

En confiant vos bâches agricoles, vous garantissez une nouvelle vie à vos plastiques et contribuez à la protection de l'environnement. Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter l'IBW par téléphone au 0800/49.057 ou par mail à l'adresse valmat@ibw.be

• • Prêt Vert

Réalisez vos travaux de rénovation visant à réduire votre facture d'énergie!

Vous envisagez des travaux économiseurs d'énergie dans votre habitation? Audit énergétique, remplacement ancienne chaudière, installation de double vitrage, installation de panneaux photovoltaïques, isolation, etc.

Le taux est de 0 % pour un montant maximum de 10.000 € remboursable en 5 ans maximum, et sans frais de dossier.

Afin d'introduire votre demande, réunissez les documents suivants :

- Carte d'identité + codes
- Coordonnées complètes (adresse, téléphone, GSM, email, compte bancaire, état civil, régime matrimonial)
- Fiche de paie
- Avertissement extrait de rôle
- Preuve d'autres revenus (locatifs, rentes, allocations)
- Nombre d'enfants à charge

Energie Brabant wallon Place Henri Berger, 13 - 1300 Wavre sophie.vanderstichele@energiebw.be www.energiebw.be Introduisez votre demande par courrier postal ou par mail. Pour plus d'informations, contactez la gestionnaire de projet au 010/24.44.08 ou 0474/07.66.45.



- Crédits en cours (montants)
- Copie de l'acte de propriété du bien
- Devis détaillé des travaux à réaliser

Conseiller en Energie de Beauvechain Thierry ALA, ing. Place communale, 6 – 1320 Beauvechain 010/86.83.15 - energie@beauvechain.be

Environnement

CONSEIL DE MAYA N°7:

Il neige, il fait froid. Les cocons des papillons, les larves des abeilles solitaires sont en attente de meilleurs jours. Et moi? Je dors? Et bien non! Il est temps de planter la haie composée d'essences mellifères différentes (Aubépine, Prunelier, Sureau, Cornouiller, etc.) afin de nourrir les insectes butineurs et les oiseaux toute la saison. Attention : je ne plante pas quand il gèle!



Vie Pratique

• • ONE

SÉANCE MASSAGE BÉBÉ: les lundis 19 janvier, 9 février et 9 mars à 10 h.

PORTAGE AVEC ÉCHARPE: le lundi 2 mars à 10 h.

DÉPISTAGE VISUEL : le lundi 26 janvier à 9 h sur RDV (pour les enfants à partir de 15 mois).

EVEIL MUSICAL: deux fois par mois, pendant l'activité récré-bébé

CONSULTATIONS ONE : le premier mardi du mois à 9 h, le 2^e mardi du mois à 12 h 30 et le 4^e jeudi du mois à 15 h.

RÉCRÉ-BÉBÉ: tous les mercredis de 9h30 à 11h30.

CONTACT : Christine VANDENSCHRICK (TMS à l'ONE) 0499 57 26 63.





Santé

Médecins de garde

Pour savoir qui est le médecin de garde, formez le 010/84.05.55

Pharmacies de garde

La liste des pharmacies de garde est disponible sur le site www. pharmacie.be. Vous pouvez également appeler le 0900/10.500

Attention! Dès le 5 janvier 2015, ce numéro sera remplacé par le 0903/99.000.

Mutualités

Mutualité socialiste : sur le parking du Carrefour Market le mardi de 9 h à 12 h

Mutualité chrétienne : rue des Messes (derrière l'église de Hamme-Mille) le mardi de 13 h 30 à 16 h 30

Etat Civil

BIENVENUE À...

- CLAESSENS Gabriel, né le 14 août 2014
- NOOTENS Edan, né le 16 août 2014
- STENUIT Thomas, né le 25 août 2014
- VANDERWINDEN Louis, né le 29 août 2014
- DAL Emeric, né le 8 septembre 2014
- BOOGAERTS Lyla, née le 9 septembre 2014
- BOULANGER Charlie, née le 9 septembre 2014
- DELOUVROY Marcelin, né le 11 septembre 2014
- BOSMAN Ysaline, née le 15 septembre 2014
- MAYART Louis, né le 17 septembre 2014

- LESCROART Zola, née le 27 septembre 2014
- VERBORGH Aaron, né le 29 septembre 2014
- SNARSKI Maria, née le 30 septembre 2014
- SCHIPPERS Marion, née le 16 octobre 2014
- GUTIERREZ Hock, né le 20 octobre 2014
- FERRIERE Jolys, né le 24 octobre 2014
- MELHAOUI Inès, née le 29 octobre 2014
- MOISESCU Kensy, née le 6 novembre 2014
- KÖPPEN Jakob, né le 20 novembre 2014
- LA GRANGE Suzanne, née le 4 décembre 2014

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- DELRUELLE Yvonne, le 25 août 2014
- PIROTTE Marie, le 29 août 2014
- EVRARD Solange, le 3 septembre 2014
- LEEMANS André, le 3 septembre 2014
- HENRY Marco, le 5 septembre 2014
- HUYNEN Jacqueline, le 8 septembre 2014
- · BAMPS Marie, le 18 septembre 2014
- PAGE Louis, le 22 septembre 2014
- DE LANGE Victor, le 27 septembre 2014
- PASTEELS Jacques, le 8 octobre 2014
- DE PAUW Marie, le 19 octobre 2014
- DEPRINCE Genny, le 22 octobre 2014

- DERUYTER Marc, le 24 octobre 2014
- MASSART Claudette, le 26 octobre 2014
- TOLLET René, le 30 octobre 2014
- GILLIS Joseph, le 17 novembre 2014
- SINN Benicia, le 22 novembre 2014
- · COLPAINT Marie-Jeanne, le 24 novembre 2014
- LIBERT Monique, le 25 novembre 2014
- GILLIARD Marie, le 26 novembre 2014
- KAYE Arthur, le 27 novembre 2014
- KAYE André, le 30 novembre 2014
- BERREWAERTS Clément, le 10 décembre 2014
- LEPAGE Marcel, le 12 décembre 2014

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...

- KINART Sebastien et VAN BOCHOVE Jennifer, le 6 septembre 2014
- CASCIATO Casimiro et DELACHARLERIE Isabelle, le 6 septembre 2014
- DEROUAUX Julien et DEREYMAEKER Nathalie, le 6 septembre 2014
- VAN EGGELPOEL Grégory et LE JUSTE Jennifer, le 13 septembre 2014
- DE TAEYE Jurgen et STALMANS Kristel, le 13 septembre 2014
- DEMARET Olivier et DEGUELDRE Vinciane, le 20 septembre 2014
- ROLLIN Dominique et BENEDETTI Anita, mariés le 6 décembre 2014

Jubilaires 2014

Noces d'Or

- Monsieur DE BEIR Edmond et Madame PLAPIED Francine, mariés le 22 août 1964
- Monsieur DEBOIS Jacques et Madame BIOT Bernadette, mariés le 11 juin 1964
- Monsieur de BRABANDERE Xavier et Madame de LICHTERVELDE Antoinette, mariés le 1er juillet 1964
- Monsieur DELA RUELLE Michel et Madame FRANCOIS Liliane, mariés le 15 juillet 1694
- Monsieur DE TROYER Guido et Madame VERBANIS Arlette, mariés le 4 septembre 1964
- Monsieur EVRARD Raymond et Madame VANDENDRIESSCHE Maria, mariés le 17 septembre 1964
- Monsieur HERMAN Lucien et Madame DEGUELDRE Andrée, mariés le 2 mai 1964
- Monsieur LAMBERT Gilbert et Madame BOLLAERTS Jacqueline, mariés le 12 septembre 1964
- Monsieur LAVIANNE Marcel et Madame COLLINET Renée, mariés le 25 juillet 1964

- Monsieur LEPAPE Claude et Madame VANDYCKE Martine, mariés le 20 juin 1964
- Monsieur MINOT Jacques et Madame VERCAMMEN Elise, mariés le 11 juillet 1964
- Monsieur PERBAL Jean et Madame KLAVER Wilhelmina, mariés le 19 mai 1964
- Monsieur RAYMAEKERS Emile et Madame VANHEVEL Edith, mariés le 16 décembre 1964
- Monsieur ROBAER Robert et Madame ANDRIES Monique, mariés le 22 août 1964
- Monsieur RONSMANS René et Madame CHARLET Eliane, mariés le 18 juillet 1964
- Monsieur STEENBERGHEN Joseph et Madame VLIES Marie, mariés le 25 juillet 1964
- Monsieur STIERS Emile et Madame GOFFIN Paulette, mariés le 24 avril 1964
- Monsieur TOLLET André et Madame BOLLEN Christiane, mariés le 6 juin 1964

Noces de Diamant

- Monsieur BAENS Louis et Madame RIGUELLE Yvette, mariés le 21 mai 1954
- Monsieur BEX Emile et Madame WITTEVROUWE Jacqueline, mariés le 25 février 1954
- Monsieur CHALTIN Marcel et Madame BRIEVEN Lucie, mariés le 18 décembre 1954
- Monsieur RIGUELLE Jacques et Madame HACCOURT Yvonne, mariés le 10 juillet 1954
- Monsieur STORDEUR Emile et Madame TOLLET Odette, mariés le 11 décembre 1954
- Monsieur TONNEUS Gérard et Madame NOE Gilberta, mariés le 23 octobre 1954

Noces de Brillant

 Monsieur MEUNIER Roger et Madame DELESTINNE Marie, mariés le 22 octobre 1949



Loisirs, Culture & Jeunesse

Eté Solidaire – Je suis partenaire!

Cette opération annuelle permet aux communes, CPAS, ou sociétés de logement de service public d'engager des jeunes, durant les mois de juillet et d'août, pour réaliser des petits travaux dans leur environnement proche. Son objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes et de rapprocher les générations, tout en procurant une première expérience de travail salarié. Cette année, 9 jeunes ont travaillé du 11 au 22 août.



Journée découverte des sports



La 7º édition de la Journée Découverte des Sports a eu lieu le samedi 13 septembre 2014 à la Base militaire de Beauvechain. Organisée par la Commune de Beauvechain, cette activité vise à promouvoir la pratique sportive d'un maximum de nos concitoyens. Pour ce faire, les clubs de l'entité et des communes avoisinantes ont proposé des initiations, des démonstrations et des matchs de 13 h à 18 h 30. C'est lors de cette journée également que le Trophée du Mérite Sportif a été remis aux gagnants du concours de cette année : Sean Bero (dans la catégorie individuelle) et le CTT Hamme-Mille dans la catégorie collective.

Cours permis théorique Point Jeunesse

La commune de Beauvechain a organisé, en collaboration avec le Point Jeunesse, des cours théoriques de conduite automobile. Ceux-ci ont été dispensés par une instructrice d'auto-école, et étaient accessibles aux jeunes à partir de 16 ½ ans. Les séances étaient réparties sur les mois de septembre et octobre 2014.

Ce sont plus de trente jeunes de notre entité qui ont bénéficié de cette formation, dont le coût était entièrement pris en charge par la commune. Depuis lors, nous avons reçu plusieurs retours de jeunes ayant réussi leur examen théorique de conduite automobile. Nous les félicitons!



Plaines Communales de Vacances

L'été dernier, la commune de Beauvechain a organisé 3 semaines de plaines pour les enfants de notre entité, ainsi qu'une semaine d'activités culturelles et sportives.

Au total, 282 enfants ont profité de ces activités, organisées à un tarif démocratique pour les parents. En effet, en plus de la participation financière de ces derniers, la commune a suppléé, pour chaque enfant, la somme de 32 €.

La commune remercie tous les partenaires sportifs, culturels et artistiques qui ont contribué à la réussite de ces magnifiques vacances offertes aux enfants de notre commune.



Décroche ton brevet d'animateur et la certitude d'un job de vacances pendant 4 ans

La commune de Beauvechain organise chaque été des plaines communales à l'attention des enfants de 2,5 à 12 ans.

Pour encadrer ces enfants, elle engage chaque année des jeunes animateurs.

Afin de garantir la qualité de cet encadrement, l'ONE nous impose un quota d'animateurs brevetés.

La commune a donc décidé d'offrir aux jeunes désireux de suivre une formation à **ce brevet d'animateur**, la possibilité de souscrire une convention avec elle.

Cette convention implique pour le jeune de s'inscrire à la formation au brevet d'animation organisée par l'asbl Coala. Le cycle complet de la formation s'étale sur 2 années, et coûte au total 400 €. La commune s'engage à financer la moitié du coût de la formation et à offrir au jeune un job étudiant rémunéré (dans ses plaines communales) durant sa formation et 2 ans après celle-ci. L'investissement financier pour le jeune est donc de 100 € par année de formation, avec la certitude d'être engagé pendant 2 étés consécutifs.

Fais le calcul, tu verras que tu en sortiras largement gagnant.

Intéressé, alors ne traîne pas pour poser ta candidature car le nombre de places est limité. La date limite d'inscription est mars 2015!



Jobs Etudiants à Beauvechain

Appel à candidatures 2015

La commune de Beauvechain et le CPAS engagent une trentaine de jeunes pour travailler durant l'été 2015.

Animateur en plaines de vacances (enfants de 2,5 à 12 ans)

La commune de Beauvechain engage une vingtaine d'animateurs(trices) à partir de 17 ans pour :

- Accueil de vacances en collaboration avec l'ISBW: du 1^{er} au 24 juillet 2015.
- Plaines communales de vacances : du 27 juillet au 21 août 2015.
- Activités communales de vacances (semaine sport et culture) : du 18 au 22 août 2015.

Engagement par quinzaine, 4 périodes possibles :

- Du 1^{er} au 10 juillet 2015
- Du 13 au 24 juillet 2015
- Du 27 juillet au 7 août 2015
- Du 10 au 21 août 2015

Pour les périodes de plaines communales (du 27 juillet au 21 août), priorité aux étudiants **brevetés** ou **en cours de formation** au brevet d'animation!

Eté solidaire, je suis partenaire

La commune et le CPAS de Beauvechain engagent une dizaine de jeunes de 15 à 21 ans pour une opération citoyenne active.

Engagement du 17 au 28 août 2015.

Candidatures

Les formulaires de candidature sont téléchargeables sur le site Internet de la commune www.beauvechain.eu ou disponibles à l'administration communale; et sont à renvoyer pour le **1**^{er} **mars 2015** au plus tard à l'administration communale:

- Par courrier postal à l'attention de la coordinatrice ATL, Place communale, 3, à 1320 Beauvechain ou
- Par mail : extrascolaire@beauvechain.be

TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE peut être obtenu auprès de : Annabelle Dumont, Coordinatrice Accueil Temps Libre (ATL) - 010/86 83 17 (tous les jours sauf le lundi) ou extrascolaire@beauvechain.be

Visite des élèves de 6° primaire au Parlement de la Communauté française à l'occasion des 25 ans des Droits de l'Enfant



Lorsqu'on nous a proposé d'aller au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour célébrer les 25 ans de la Convention des Droits de l'Enfant, on n'a eu aucune difficulté à créer un selfie accompagné d'un texte expliquant celui-ci. En classe, nous venions

de parler des enfants-soldats et c'est donc tout naturellement que nous avons réalisé notre selfie sur ce thème-là qui nous touche beaucoup.

Qu'avons-nous retenu de notre visite au Parlement?

- Ce doit être un métier qui n'est pas si facile que cela car il faut beaucoup s'organiser, écouter les autres, rédiger tous ces textes, ...
- C'est également assez impressionnant de se retrouver dans l'hémicycle, de voir les Ministres « en chair et en os » alors qu'on ne les voit qu'à la télévision et se dire aussi qu'on n'aura peutêtre plus jamais l'occasion d'aller dans cet endroit.
- C'était bien de rencontrer d'autres écoles et de pouvoir découvrir leurs selfies. Ce jeu était très intéressant et amusant. On a pu poser des questions à Monsieur Devos, Secrétaire Général aux Droits de l'Enfant, en parlant dans un micro. On se prenait un peu pour des personnalités.

Les élèves de 6^e primaire de l'école communale de Beauvechain

Journées interscolaires

La commune de Beauvechain, en collaboration avec le Centre culturel de la vallée de la Néthen, organise des journées interscolaires pour chaque année primaire. Depuis la rentrée de septembre, une journée dédiée au patrimoine a été organisée pour les élèves de quatrième année. Ils ont découvert le musée « Tchantchés », sa légende. la fabrication d'une marionnette et l'histoire de la République Libre d'Outre-Meuse. Ils ont visité ensuite les Mines de Blégny et leurs galeries souterraines jusqu'à moins 60 mètres.

Le projet choisi pour les élèves de cinquième primaire est une Master class organisée au Château de La Hulpe suivi d'un atelier créatif à la Fondation Folon, en commémoration des 25 ans de la sortie du film «Le Maître de musique ». Afin de permettre aux enfants la découverte du chant lyrique, le projet a prévu une initiation en amont, dans les classes concernées. Les enfants ainsi préparés ont été invités, le lundi 3 novembre, à chanter avec le Maître José Van Dam et ses élèves, une expérience unique et marquante.



Agenda





Culture Enfance/Jeunesse Citoyenneté Divers







Don de sang

Au Vert Galant, les 6 et 13 janvier 2015 de 16h à 19h 30



Balades en Fête!

Journée consacrée à la balade et à la nature le **28 juin 2015**.

Journées wallonnes de l'eau

Parce que l'on respecte et protège mieux ce que l'on connaît, les Journées Wallonnes de l'eau proposent des activités sur le thème de l'eau à travers la Wallonie. A cette occasion, les Contrats de Rivière organisent avec leurs partenaires de nombreuses activités destinées à sensibiliser et à informer le grand public sur la thématique de l'eau.

QUAND ? Du 15 au 30 mars 2015

PLUS D'INFORMATIONS? www.wallonie.be

Trophée du Mérite Culturel 2015

Le Trophée du Mérite Culturel de la commune de Beauvechain est attribué tous les deux ans en alternance avec le Trophée du Mérite Sportif.

Ce trophée vise à mettre en évidence et à récompenser un artiste (peintre, sculpteur, écrivain, musicien, comédien, acteur, photographe, danseur, ...) ou une association ayant organisé un événement culturel.

L'attribution du trophée est réservée aux personnes domiciliées à Beauvechain ou à une association dont le siège est à Beauvechain. Les candidatures devront être rentrées pour le 31 mars 2015 au plus tard au Collège communal, Place communale 3 à 1320 Beauvechain.

Le règlement du Trophée du Mérite Culturel est téléchargeable sur le site Internet communal www.beauvechain.eu.

Activités Point Jeunesse



Mini-foot, basket, XBOX360 et accueil de 16h à 18h

INFOS? Tous les mercredis après-midi de 14h30 à 18h au local du Point Jeunesse, au terrain de football de Tourinnes-la-Grosse ou au terrain de basket de Hamme-Mille.

PLUS D'INFORMATIONS ? Point Jeunesse Beauvechain, rue Auguste Goemans, 20 A à Hamme-Mille, 010/45.85.33, pointjeunessebeauvechain@gmail.com.

Bibliobus

Les 7 et 21 janvier, 4 et 18 février, et 4 et 18 mars :

- de 17h à 17h 30 rue de Gaët (L'Ecluse)
- de 17h35 à 18h45 à l'angle de la rue de l'Eglise Saint-Sulpice et de la rue du Village (Beauvechain)

Les 12 et 26 janvier, 9 et 23 février et 9 et 23 mars :

- de 8 h 40 à 9 h 55 à l'Ecole communale de Beauvechain (La Bruyère)
- de 10h05 à 10h20 rue Leeman
- de 10h30 à 11h30 à l'Ecole communale de Beauvechain (Tourinnes-la-Grosse)
- de 11 h 40 à 12 h 10 sur la place de Nodebais
- de 13 h à 14 h 35 à l'Ecole Libre Caritas
- de 14 h 40 à 15 h 10 à l'Ecole Fondamentale Autonome de la Communauté française
- de 15h15 à 16h30 à l'Eglise de Hamme-Mille
- de 16h35 à 18h au rond-point du Grand-Brou

Maison communale

Place communale, 3 - 1320 Beauvechain Tél.: 010 86 83 00 - Fax: 010 86 83 01 Email: administration@beauvechain.be

Web: www.beauvechain.eu

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

PERMANENCES

- Population et Etat civil: vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h.
- Urbanisme et Environnement : vendredi de 17 à 19h sur rendezvous. Le service travaille à bureaux fermés le mardi.

Contacts

Directeur général (secrétaire communal) :	010 86 83 02	Logement :	010 86 83 10
Directeur financier (receveur communal) :	010 86 83 03	Personnel :	010 86 83 09
Affaires générales :	010 86 83 06	Population/état civil :	010 86 83 00
Communication :	010 86 83 28	Services administratifs :	010 86 83 18
Energie :	010 86 83 15	Travaux :	010 86 83 32
Enfance, ATL :	010 86 83 17	Urbanisme :	010 86 83 12
Enseignement :	010 86 83 11	CPAS:	010 86 83 40
Environnement :	010 86 83 13	Maison communale d'accueil de l'enfance	
Finances, taxes :	010 86 83 05	«Les Sauverdias »:	010 86 83 50
Gardien de la paix :	010 86 83 08	Ecole communale, implantation de La Bruyère :	010 86 07 41
Jeunesse, sport, culture :	010 86 83 17	implantation de Tourinnes-la-Grosse :	010 86 60 09
Location de salles :	010 86 83 11		

Numéros d'urgence

100: Urgences et Pompiers

112 : Numéro européen d'appel en cas d'accident ou

d'agression

101 : Police Fédérale, accidents de la route sans blessés

070 245 245 : Centre anti-poison

071 448 000 : Grands-brûlés

105 : Croix-Rouge **116.000** : Childfocus

0800 30 030: Ecoute violences conjugales

